



MOUS Résorption de la sédentarisation sur les aires d'accueil et relogement des ménages

*Présentation du diagnostic
Commission consultative du 13/11/2020*

Site internet: www.adav33.fr



Propos introductif

- ❖ Lancement de la MOUS **en 2019** : élaboration d'un guide d'entretien et analyse avec les ménages des 30 APA départementales ;
- ❖ Mission **pilotée par la DDCS** qui s'inscrit dans le PDALHPD 2016 - 2021 et le SDAHGV 2019 – 2024 ;
- ❖ Cofinancement DDDCS-CAF en 2019 et 2020 ; dispositif ouvert aux **cofinancements** des acteurs locaux ;
- ❖ Le SDAHGV identifie le relogement des ménages sédentarisés sur les aires permanentes d'accueil (APA) comme un **axe prioritaire** :
 - amélioration des conditions de vie et d'habitat des ménages sédentarisés ;
 - réduction des stationnements précaires ;
 - réduction des conflits d'usage ;
 - rendre leur fonction d'accueil temporaire à ces équipements.
- ❖ Dispositif complémentaire à celui du **PDASGV33** piloté par le Département ;

Propos introductif

- ❖ En **2020** : phase opérationnelle de la MOUS ;
- ❖ Remise d'un livrable relatif au diagnostic au mois juin 2020 ;
- ❖ Travail recentré sur :

- l'identification des ménages à accompagner dans son besoin en habitat (présentation des profils p.15) ;
- un diagnostic social approfondi pour chaque situation (insertion professionnelle, niveau d'autonomie, scolarisation, santé).

- ❖ **Sédentarisation** : *processus d'évolution du mode d'habitat et de vie vers la sédentarité [...] qui désigne un habitat fixe et un mode de vie caractérisé par la faiblesse ou l'absence de déplacements (Glossaire FNASAT-Gv) ;*

Terme "**ancrage**" nous semble intéressant, n'excluant pas la conservation de la résidence mobile dans le mode de vie et d'habitat ;

- ❖ $\frac{2}{3}$ des APA girondines sont concernées par la sédentarisation, à différents degrés ;
- ❖ Sédentarisation parfois "choisie" parfois "subie" - souvent pour raisons économiques et difficulté d'accès au logement.

Méthode de travail

- ❖ L'ADAV 33 a 9 intervenants sociaux territoriaux (IST) qui ont des territoires de référence
- ❖ Ces IST ont **rencontré les ménages des 30 aires d'accueil départementales** avec une **trame d'entretien** pour identifier leur demande habitat
- ❖ **!\ diagnostic pas complètement exhaustif** : ménages absents, ayant refusé de répondre au questionnaire, ménages non interrogés car sans ancrage départemental (de passage)
- ❖ Ce diagnostic permet une **vision par aire et par arrondissement à un instant T (évolutif)**
- ❖ Mise en lien de la demande des ménages avec les **prescriptions du SDAHGV33**
- ❖ **Partage des conclusions du diagnostic** avec les pilotes du SDAHGV33 ainsi que les Collectivités territoriales
- ❖ Commence ensuite le travail de **relogement des ménages** en individuel ou en collectif qui **ne pourra se faire sans la participation active et l'implication des Collectivités** (Communes, EPCI, Métropole)

Méthode de travail

1^{er} trimestre 2019 : IDENTIFICATION DES SITUATIONS DE SÉDENTARISATION SUR LES TERRITOIRES GIRONDINS

REPARTITION PAR TERRITOIRE DES SITUATIONS IDENTIFIEES PAR L'ADAV33 DANS LE CADRE DE LA MP - 26.02.2019														
	METROPOLE	%	SUD GIRONDE	%	LIBOURNAIS	%	HTE GIR.	%	MEDOC	%	BASSIN	%	TOTAL	
N° total situations	172	43,22	97	24,37	46	11,56	44	11,06	37	9,30	2	0,50	398	100,00
<i>Dont collectives</i>	123	71,51	65	67,01	14	30,43	37	97,37	30	81,08	2	100,00	271	
<i>Dont individuelles</i>	49	28,49	32	32,99	32	69,57	7	18,42	7	18,92	0	0,00	127	
Cas de figure identifiés sur les territoires														%
Sédentarisation Aires d'accueil	30	17,44	14	14,43	3	8,70	5	11,36	12	32,43	0	0,00	64	16,08%
Situations individuelles illégales / insalubres / non adaptées	21	12,21	39	40,21	28	60,87	2	4,55	7	18,92	1	50,00	98	24,62%
Sédentarisation de groupes familiaux	123	71,51	44	45,36	14	30,43	37	84,09	18	48,65	0	0,00	236	59,30%

* 64 ménages identifiés dont on peut qualifier le besoin.

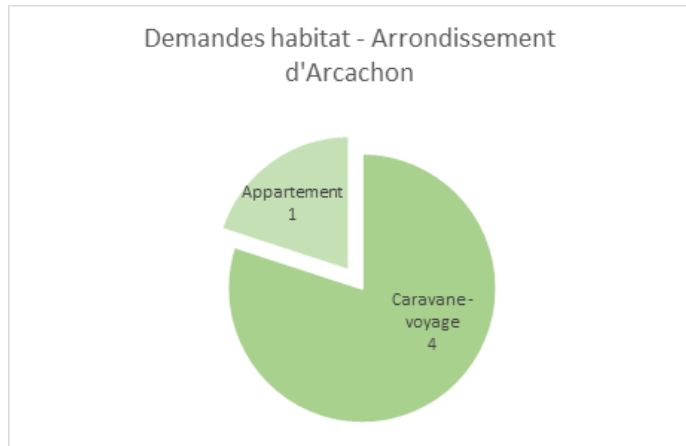
Méthode de travail

❖ Entretiens réalisés dernier trimestre 2019

Arrondissement	N° emplacements	N° ménages interrogés	Commentaire
Arcachon	44	5	4 APA (Gujan fermée) Interrogés
Blaye	44	33	5 APA
Bordeaux	168	112	12 APA
Langon	20	14	1 APA
Lesparre	23	10	½ APA (St Hélène)
Libourne	52	25	5 APA
TOTAUX	351	199	30

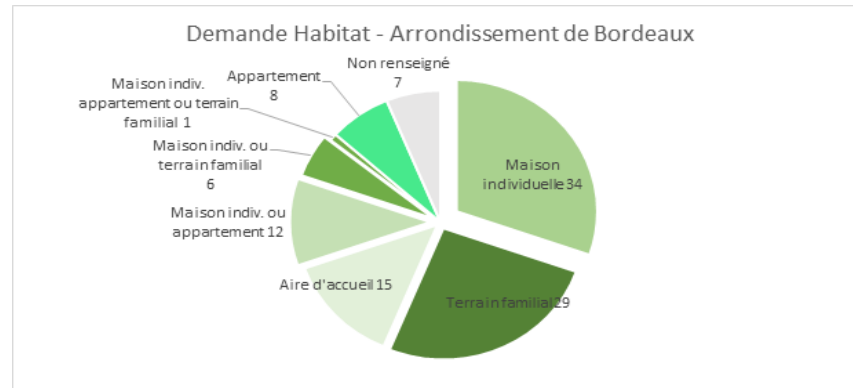
Arrondissement d'Arcachon

- ❖ **A jour des prescriptions du SDAHGV avec 5 APA** : Audenge, Biganos, Gujan-Mestras, Le Barp, Belin Beliet
- ❖ Phénomène de **sédentarisation faible voire nul**
- ❖ Faible occupation des APA : **cherté des emplacements** (+ onéreux de Gironde) et **localisation des APA souvent éloignée des bourgs et des services publics voire isolées en zone forestière**
- ❖ Demandes de logement ponctuelles (APA Audenge) depuis le diagnostic car **opérations de logement social à venir** sur le secteur (notamment Marcheprime)



Arrondissement de Bordeaux

- ❖ **Deux prescriptions en APA sur le secteur** : Pessac et Rive Droite
- ❖ **12 APA** toutes gérées par Vago à l'exception du Pian Médoc et de St Loubès : Bègles, Bordeaux, Bruges, Cestas, Le Haillan / Eysines, Le Plan Médoc / Parempuyre, Mérignac / Pessac, Saint Aubin de Médoc, Saint Jean d'Ilac, Saint Loubès, Saint Médard en Jalles, Villenave d'Ornon
- ❖ **Arrondissement le plus impacté par la sédentarisation** ; toutes les aires concernées à différents niveaux
- ❖ Remarques : **situations administratives** parfois complexes avec des ressortissants européens (Bruges, St Medard en Jalles), **secteur tendu, nombreuses familles souhaitant demeurer sur les APA** (Bègles, St Médard en Jalles)



Arrondissement de Bordeaux

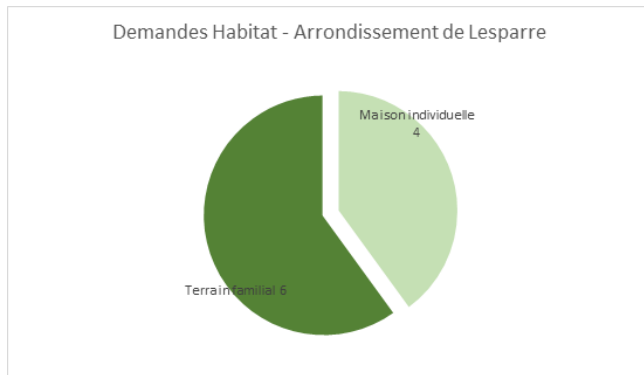
- ❖ Demandes diverses sur cet arrondissement avec **3 souhaits prédominants** :
 - **Maisons individuelles** : 34 demandes (pccpalmt Bordeaux, Cestas, Le Haillan et St Aubin de Médoc)
 - **Terrains familiaux** : 29 demandes (pccpalmt Le Pian, Mérignac, Villenave d'Ornon) => cf. Prescriptions
 - **Aires d'accueil** : 15 demandes (pccpalmt Bègles et St Médard en Jalles)

Terrains Familiaux Locatifs Publics prescrits :

EPCI COMPETENTS AU 1er JANVIER 2017 (Loi NOTRe)	LOCALISATION	PRESCRIPTIONS
		SDAHGV 2019- 2024 NOMBRE DE PLACES
CDC SUD GIRONDE	TOULENNE	24
CDC CONVERGENCE GARONNE	PORTETS	12
CDC CONVERGENCE GARONNE	PODENSAC	20
CALI	VAYRES	20
CDC MONTESQUIEU	SAINT MEDARD D'EYRANS	10
BORDEAUX METROPOLE NORD OUEST	BLANQUEFORT	30 (à répartir éventuellement en plusieurs terrains familiaux)
	LE BOUSCAT	
	PAREMPUYRE	
	LE TAILLAN-MEDOC	
	SAINT AUBIN DE MEDOC	
	SAINT MEDARD EN JALLES	
	LE HAILLAN	
BORDEAUX METROPOLE SUD OUEST	EYSINES	30 (à répartir éventuellement en plusieurs terrains familiaux)
	BRUGES	
	BEGLES	
	BORDEAUX	
	PESSAC	
	VILLENAVE D'ORNON	
	TALENCE	
	MÉRIGNAC	
MARTIGNAS SUR JALLE		
	GRADIGNAN	
TOTAL		146

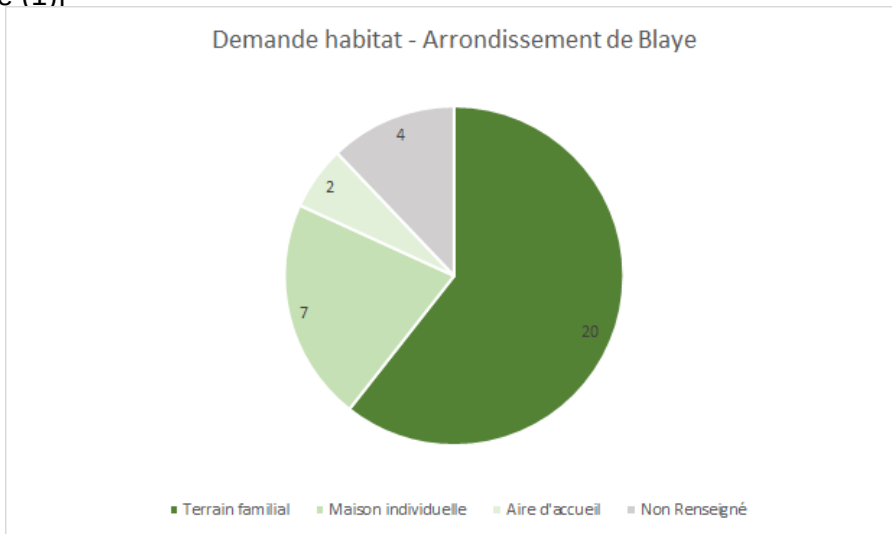
Arrondissement de Lesparre

- ❖ **Deux prescriptions sur le territoire** de l'arrondissement : Cdc Médoc-Atlantique (Vendays-Montalivet), Cdc Médoc Coeur de Presqu'île (St Laurent de Médoc)
- ❖ **Deux APA** : Castelnau de Médoc, Sainte Hélène
- ❖ Une aire particulièrement impactée par la sédentarisation : **Sainte Hélène** avec deux groupes familiaux, l'un en demande d'habitat adapté et l'autre de terrains familiaux.
- ❖ **Aire de Castelnau de Médoc** : un groupe avec ancrage dans les Deux-Sèvres (79) et d'autres familles assez "éloignées" du logement.



Arrondissement de Blaye

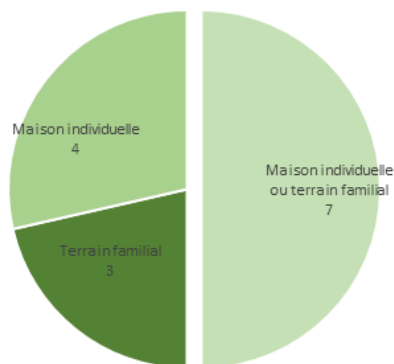
- ❖ **A jour des prescriptions du SDAHGV avec 5 APA :** Campugnan, Cavignac, Saint André de Cubzac, Saint Aubin de Blaye, Tauriac
- ❖ Nous identifions 3 APA particulièrement impactées par la sédentarisation :
 - **Campugnan** : occupée par un groupe en demande de TF (7)
 - **Cavignac** : forte sédentarisation avec demandes habitat diversifiées
 - **Tauriac** : familles sédentaires y résidant par défaut, situations sociales complexe éloignées d'un accès à l'habitat
 - **St André de Cubzac** : résidents aux déplacements fréquents plusieurs mois dans l'année mais ont des demandes habitat [TF (9) et Maison individuelle (1)]



Arrondissement de Langon

- ❖ **Une prescription sur le territoire** de l'arrondissement : Cdc du Bazadais
- ❖ Une APA sur le territoire : Toulenne, grande aire de 20 emplacements
- ❖ La plupart des familles de l'aire sont sédentarisées : certains résidents y sont nés
- ❖ Les demandes des ménages oscillent entre des demandes de maisons individuelles et de terrains familiaux
- ❖ Projet collectif d'habitat adapté connexe à l'APA en cours de réflexion.

Demandes habitat - Arrondissement de Langon

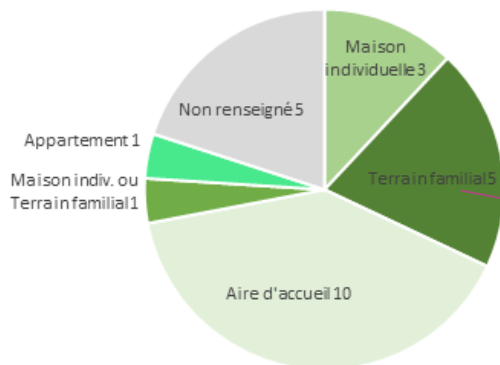


EPCI COMPETENTS AU 1er JANVIER 2017 (Loi NOTRe)	LOCALISATION	PRESCRIPTIONS
		SDAHGV 2019- 2024
		NOMBRE DE PLACES
CDC SUD GIRONDE	TOULENNE	24
CDC CONVERGENCE GARONNE	PORTETS	12
CDC CONVERGENCE GARONNE	PODENSAC	20
CALI	VAYRES	20
CDC MONTESQUIEU	SAINT MEDARD D'EYRANS	10

Arrondissement de Libourne

- ❖ **Cinq APA sur le territoire** : Castillon Pujols, Coutras, Libourne, Port Saint Foy y Ponchapt, Saint Denis de Pile
- ❖ La prescription d'une aire par le précédent SDAHGV n'a pas été maintenue : **privilégier le traitement prioritaire de la sédentarisation sur les APA.**
- ❖ Deux aires sont particulièrement impactées par la sédentarisation : **Libourne, St Denis de Pile (57% à elles seules des capacités d'accueil du Département).**
- ❖ Sur les 25 ménages interrogés sur ces 2 APA, un nombre important d'entre eux souhaitent demeurer sur les APA (10), en TF (5) et en maison individuelle (3).

Demandes habitat - Arrondissement de Libourne



EPCI COMPETENTS AU 1er JANVIER 2017 (Loi NOTRe)	LOCALISATION	PRESCRIPTIONS
		SDAHGV 2019- 2024
		NOMBRE DE PLACES
CDC SUD GIRONDE	TOULENNE	24
CDC CONVERGENCE GARONNE	PORTETS	12
CDC CONVERGENCE GARONNE	PODENSAC	20
CALI	VAYRES	20
CDC MONTESQUIEU	SAINTE MEDARD D'ETREANS	10

Conclusion / perspectives

- ❖ **Subtilité et diversité des situations** rencontrées sur les aires :
 - ménages sédentarisés avec des demandes habitat
 - ménages sédentarisés sans demande habitat
 - ménages non sédentarisés et voyageant toujours avec des demandes habitat
- ❖ Désormais : enjeu de la restitution du diagnostic **auprès des ménages (demande de leur part) : à préparer avec les Collectivités en amont pour pouvoir proposer une offre**
- ❖ Le relogement des ménages soulève la question de **l'offre d'habitat à mettre en face** tant sur le plan individuel que collectif, notamment en secteur tendu (Bordeaux Métropole par ex)
- ❖ Suites à donner à ce diagnostic avec les pilotes du SDAHGV et les Collectivités : engager une réflexion sur les territoires pour réfléchir aux **solutions locales les plus adaptées aux besoins des familles + moyens / contraintes des collectivités**
- ❖ **Diagnostic à actualiser** sur certaines aires - **mouvements dus à la Covid19**

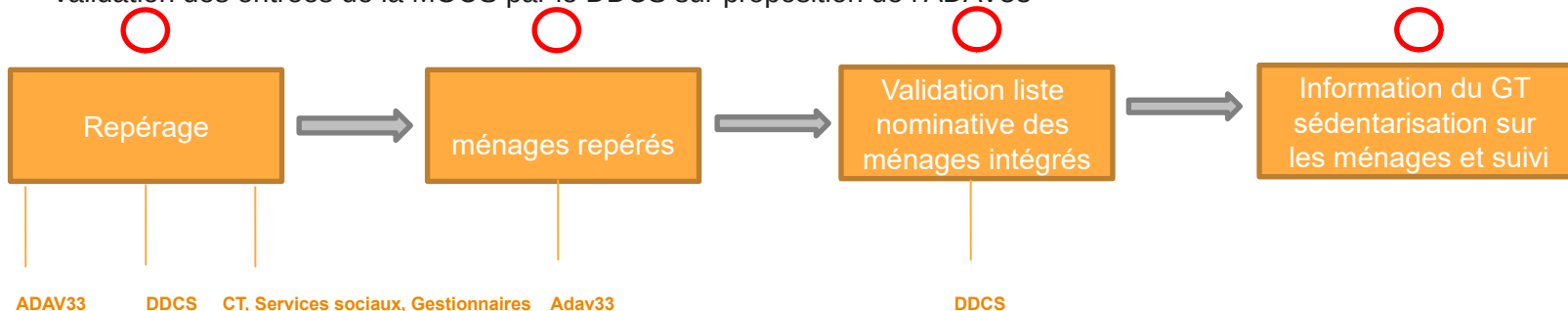
Critère d'éligibilité MOUS

❖ Pour le ménage :

- Être sédentarisé * sur une aire d'accueil ;
- Lister les critères d'éligibilité (identification et volonté à se sédentariser).

❖ Pour la Collectivité :

- Respect des prescriptions du SDAHGV33
- Projet socio-éducatif de l'APA élaboré ou en cours d'élaboration
- Participation éventuelle de la Collectivité au groupe de travail Sédentarisation et habitat
- A minima une lettre d'intention des EPCI
- Validation des entrées de la MOUS par le DDCS sur proposition de l'ADAV33



Caractéristiques d'un ménage sédentarisé sur une aire d'accueil

1

Critères permettant d'identifier un ménage sédentarisé par un acteur local

- 1/ Ancrage territorial du groupe familial
- 2/ Peu ou pas de déplacement
- 3/ Un séjour sur AA au-delà de 3 ans
- 4/ Marques d'inclusion sociale (scolarisation, santé, citoyenneté, accès services sociaux...)

2

Degré d'adhésion du ménage

- 1/ Expression d'un désir d'habitat hors de l'AA
- 2/ Capacité à se sédentariser
- 3/ Expression d'une volonté d'habitat fixe
- 4/ Degrés d'abandon de la caravane
- 5/ Capacité à habiter un logement ou un TF
- 6/ Compatibilité des activités professionnelles
- 7/ Capacités financières
- 8/ Evaluation des liens avec les autres membres
- 9/ Capacité à se distancer du groupe familial élargi

Typologie des 4 ménages identifiés pour travailler un relogement hors aire dans le cadre de la MOUS 2020

- ❖ **Typologie des 4 ménages entrés dans la MOUS ce jour**
- **Répartition sur le territoire**
- **Diversité de la composition du ménage**
- **Diversité dans la demande**

Aire d'accueil	Composition ménage	Demandes	• Ressources	Freins	Leviers
Mérignac	3A+5E (couple + ascendant à charge)	Maison individuelle avec jardin	RSA	Composition familiale importante (8 personnes) Pb de cohabitation sur l'APA Pb de santé	Expérience de l'habiter
Audenge	2A+3E	TF privé ou maison individuelle (LLS ou parc privé)	• RSA	Secteur de recherche limité Bassin Refus du collectif	Capacité à habiter avancée Proposition LLS /CLA
Toulenne	Homme seul	Studio ou appartement T1	• RSA	Pb de santé Absence de mobilité	Désir de quitter l'APA
Saint Loubès	Femme seule + 3E	Maison ou appartement	• RSA	Double ancrage (Gironde/Charente) Frilosité bailleurs sociaux à reloger	Expérience de la location Logement collectif / mixité possible